

Affaire Bachelier

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb034_A_f0316

SourceBoite_034_A-12-chem | Cas d'internement

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 30/11/2020 Dernière modification le 23/04/2021

A Monsieur Bachelier

Lettre du Père

" Monsieur, Monsieur votre substitut
du présidial de Reims m'a fait par grâce
de me signifier par lettre que vous ^{lui} ~~avez~~ avez
écrit au sujet de mon fils que vous avez eu
la charité de voir dans la dernière visite que
vous avez faite à Charleville, et que vous jugez en
cette d'en être retiré; comme je ne puis
+ agréer par l'entente du père et fils unique,
que l'espérance de le revoir par la consé-
cration d'un 1^{er} âge d'un an ou deux que je suis,
accompagné de Heu en un lieu de Paris, si
si l'empêchement de vous ne me faisait appréhender ce
rebut si désire; permettez-moi, Mgr, de
vous observer que d'ya présent 12 ans que
ce pauvre affligé a souffert les ^{mes} ~~mes~~ atteintes
de sa ^{mal} maladie, et manière de le soulever
me fit encore honneur, ayant vu les



propre mains chez lui-m, et une dot
h. sans mourir. Le juré le jour fut le
31 Juillet 1710. Les soins que j'ai pris de
lui lui rendirent au bout de 6 mois un
santé du corps et de l'esprit, dans laquelle
il remaint 18 mois et jusqu'au mois
de septembre 1712 que l'ayant envoyé
à Chateau chez mes parents se'y divertir, et
revenir d'un bon mal, et pendant ces
semaines et ^{en} soins ^{convenables} ^{en} ^{un} ^{très} ^{bon}, je le fis
conduire chez les Freres de la Charité de
Chateau-Thierry, où après 6 mois de malade
il revint en meilleure santé, dont ayant
eu avis j'allai moi-même le reprendre et
l'amener chez moi où il resta en santé jusqu'à
Nov 1715, que je fus obligé de le renvoyer
à Chateau-Thierry après l'opération d'un
an, et se sentant mieux, il en partit
sans perdre courage et se rendit chez mes
parents où il est resté chez moi jusqu'au 15 sept